

Déconfinons nos revendications !

Pas de reprise sans mesure de protection !

11 mai 2020

CGT-INRAE : RN 10 – Porte de St Cyr - 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inrae.fr – Site / <https://inra.ferc-cgt.org/>

Le gouvernement gère le déconfinement dans la même confusion et avec la même impréparation qu'au début de la crise sanitaire, elle-même amplifiée par les suppressions de lits et d'emplois dans l'hôpital public. Pour que le nécessaire déconfinement n'entraîne pas une seconde vague épidémique, véritable catastrophe sanitaire et sociale, il fallait en définir la date et les modalités, non pas sur des injonctions patronales, mais sur les recommandations des médecins et en consultant les salariés. Nous condamnons le choix d'un retour à l'école dès le 11 mai contre l'avis du conseil scientifique, alors que la dynamique de l'épidémie n'est pas totalement sous contrôle (Figure 1). A ce stade, nous sommes inquiets quant à la mise en œuvre des principales mesures de prévention d'un rebond de l'épidémie : dépistage massif par des tests et accès **gratuit** pour toutes et tous aux masques.

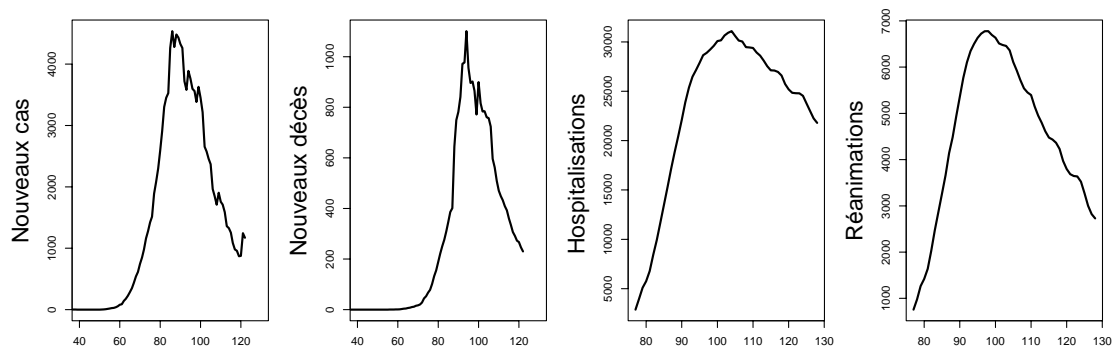


Figure 1 : Nombre de nouveaux cas, de nouveaux décès par jour (en moyenne mobile sur 7 jours), d'hospitalisations et de réanimations depuis le début de l'épidémie, jusqu'au 8 mai

Pour la CGT-INRAE, le mot d'ordre reste le même : "pas de protection, pas de reprise".

Si à l'INRAE, les conditions de la reprise paraissent bien organisées au plan national, cela ne semble pas le cas dans toute la Fonction Publique et nous demeurons vigilants sur la déclinaison locale du déconfinement. Nous rappelons l'importance de la mise à disposition effective de masques en qualité et nombre suffisants pour chaque agent, et des gestes barrières (distanciation physique, et gel hydro-alcoolique).

Plus que jamais, la préservation de la santé des personnels doit primer.

Aucune expérimentation ou réunion ne peut justifier la mise en danger des personnels.

La CGT-INRAE exige toujours, avec la majorité des organisations syndicales de la Fonction Publique, l'abrogation de l'ordonnance sur les congés, qui prive indument les agents de leurs droits et les contraint à poser des congés à des dates qu'ils n'ont pas choisies et ce alors que la majorité d'entre eux ont travaillé dans des conditions difficiles. Comme d'autres EPST ou Universités l'ont pratiqué, la Direction de l'INRAE aurait la possibilité de considérer rétroactivement en télétravail les salariés placés en ASA au 16 mars et de ne pas amputer des congés aux agents en télétravail. De plus, l'État vient de reporter la sortie de l'état d'urgence au 10 juillet. Comme l'ordonnance mentionnait ce terme pour la date limite de prise de congés forcés pour les agents en télétravail, il serait juste que la direction de l'INRAE propose à tous les personnels que le dépôt de ces congés forcés soit donc possible jusqu'au 10 juillet.

Dans cette période complexe, les risques socio-professionnels et les attaques contre les droits des salariés peuvent être multiples. Pour cette raison, nous vous consultons dans le questionnaire ci-joint (<https://framaforms.org/deconfinement-a-linrae-1589012509>) ou envoyer un message à cgt@inrae.fr pour faire remonter vos revendications sur l'organisation du déconfinement.

Nos revendications pour le jour d'après

La crise sanitaire et la crise sociale s'aggravent tandis que la crise écologique se fait toujours plus inquiétante. Nous aurions pu espérer un électrochoc qui aurait conduit n'importe quel gouvernement à changer sa politique. A l'hôpital comme dans la recherche, rien ne semble changer une fois le pic épidémique passé.

La ministre de l'Enseignement Supérieur et la Recherche nous a confirmé sa volonté de maintenir la Loi de Programmation Pluriannuelle de la recherche (LPPR). Si elle a annoncé une augmentation du budget de l'Enseignement Supérieur (400 millions d'euros pour 2021), rien ne change dans les orientations du gouvernement. La hausse prévue des budgets est toujours insuffisante, l'augmentation des salaires ne se ferait que par des primes au mérite, la précarité des personnels augmenterait avec les CDIs de mission scientifique et la précarité des moyens serait renforcée avec encore plus d'argent pour l'ANR et les initiatives d'excellence.

La CGT-INRAE rappelle dans ce contexte ses revendications :

- **L'abandon de la LPPR.**
- **Le statut de fonctionnaire doit être la norme**, c'est la garantie de l'indépendance des personnels de la recherche, ce qui évite la suspicion des citoyens quant à l'objectivité de nos résultats. Nous exigeons donc le retrait de la Loi Dussopt qui met à mal ce statut.
- **Un plan de titularisations de tous les précaires sur fonction pérenne.**
- **Un plan pluriannuel de recrutement** permettant le remplacement des départs à la retraite et de compenser la perte de techniciens depuis 2000, avec environ 300 postes sur l'ensemble des corps de CR, IE, IR et AI par an et 600 TR et AT par an pendant 6 ans.
- **Une revalorisation de 17% du point d'indice** correspondant à la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000.
- **Le financement pérenne des unités doit redevenir la règle impérative pour garantir le développement de la recherche sur le long terme** avec comme base 14 k€ par agent présent dans l'unité. La recherche en mode projet est un véritable gouffre financier, 50% des moyens étant dilapidés dans le temps de travail des chercheurs qui rédigent, évaluent et assurent le suivi administratif de ces projets. Nous revendiquons donc **la suppression de l'ANR et des initiatives d'excellence.**

Avant sa fusion avec l'IRSTEA, l'augmentation du budget de l'INRA nécessaire pour accéder à ces revendications ne correspondait qu'à 5% du Crédit impôt Recherche !

Nous n'accepterons pas un quelconque chantage à la dette, des solutions existent et les richesses ne manquent pas. Nous avons besoin de changer de paradigme économique et l'investissement dans la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est central. Nos recherches sont au cœur des enjeux de la transition écologique dont le monde a besoin. Il est urgent que nous retrouvions les moyens de travailler en obtenant des postes et des financements pérennes, seuls garants d'une recherche indépendante sur le long terme.

PAR NOS LUTTES, OBTENONS SATISFACTION !

CESSONS D'ÊTRE
DES PIONS !!!



BULLETIN
D'ADHÉSION À LA CGT

Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RN 10, 78210 Saint-Cyr-l'Ecole ou cgt@inrae.fr

Qualité (M ou Mme) :
NOM : Prénom :
Date de naissance :
Corps : Grade : Echelon :
Téléphone : E-mail :